

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 05 juillet 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de l'immeuble numéro 113-115, route de Diekirch à Helmsange :

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Le mardi 09 juillet 2024 de 07.30 heures jusqu'au vendredi 19 juillet 2024 à 16.30 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la route de Diekirch, du côté des maison avec les numéros impairs, le long de l'immeuble numéro 113-115, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit le mardi 09 juillet 2024 de 07.30 heures jusqu'au vendredi 19 juillet 2024 à 16.30 heures, dans la route de Diekirch, sur le tronçon longeant les maisons numéros 111-113, du côté impair, sur une longueur de 20 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Walferdange, le 05 juillet 2024.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber